

Dépenses du Cabinet de la Secrétaire générale et du Bureau de l'Administratrice de 2024

Cadre juridique encadrant l'adoption du budget

A titre de rappel et conformément aux dispositions de la Charte de la Francophonie et du Règlement financier, le projet de budget annuel est soumis à l'examen préalable de la CAF en vue d'une recommandation au CPF. Ce dernier examine à son tour le projet de budget et formule une recommandation à l'attention de la CMF qui adopte le budget pour l'exercice financier.

Au cours d'un exercice financier, la SG peut présenter au CPF des prévisions révisées couvrant le reste de l'exercice financier en cours avant la session annuelle de la CMF chargée d'adopter la révision du budget.

Dans le cadre de l'accomplissement de son mandat, la SG rend compte aux Instances de la gestion budgétaire, financière et comptable de l'Organisation et soumet à l'auditeur externe les états financiers de l'année écoulée.

Publication des dépenses du Cabinet de la Secrétaire générale et du Bureau de l'Administratrice

Suivant l'échéancier fixé par le Groupe de travail sur la consolidation de la transparence, lors de sa 4^{ème} réunion du 3 juin 2019, les dépenses du Cabinet de la SG et de l'ADM ont été diffusées sur le site internet de l'OIF (dans le budget global figurant dans les états financiers certifiés par l'auditeur externe, les dépenses des hauts cadres étant comprises dans le budget du Cabinet), avant le XVIII^{ème} Sommet de la Francophonie (Djerba, les 20-21 novembre 2022).

Suivant les recommandations des Instances, une nouvelle étape a été franchie en amont de la 9^{ème} réunion du Groupe de travail de consolidation de la transparence du 31 mai 2023, par la publication des dépenses du Cabinet de la Secrétaire générale et du Bureau de l'Administratrice, ventilées par poste de dépenses selon la nomenclature budgétaire de l'Organisation.

Les budgets du Cabinet et du BurADM représentent un pourcentage marginal dans le budget global de l'Organisation.

Définitions

- **Autorisations d'engagement** : Montants disponibles à être engagés ; une autorisation d'engagement peut couvrir plus d'un exercice financier mais généralement elle est égale au crédit de paiement de l'exercice en question ;
- **Crédits de paiement** : Montants disponibles pour effectuer des paiements en cours d'année budgétaire. Ces montants découlent du budget annuel ou pluriannuel votés par les instances conformément au Règlement financier. Les budgets du Cabinet de la SG et de l'ADM sont inclus dans le titre du budget « Autres activités de programmation » ;
- **Budget initial** : Montant disponible à être engagé ou payé en début d'année financière ;
- **Budget modifié** : en cours d'année des réaménagements budgétaires, généralement entre les lignes de l'unité administrative, peuvent être effectués ;
- **Montants engagés et payés** : Budgets effectivement consommés au 31 décembre de l'année financière ;
- **Taux** : En pourcentage il s'agit du taux d'exécution qui traduit la consommation budgétaire ;

Solde : Montants ni engagés ni payés en fin d'année financière ; seuls les montants engagés au 31 décembre et non payés peuvent faire l'objet d'un report l'année suivante conformément au Règlement financier.

Etat des engagements et des paiements au titre de l'année 2024

Activités du Cabinet

Exercice	Activité	Libellé Activités	UA	LB	Intitulé	Autorisations d'engagement (AE)				Crédits de paiement (CP)			
						Budget modifié	Montant engagé	Taux AE	Solde AE	Budget modifié	Montant payé	Tuax CP	Solde CP
2024	ACTV_A01	Activités du Cabinet	CAB	A121110101	Visites officielles et déplacements du Secrétaire général et du Cabinet	710 000	644 262	91%	65 738	710 000	617 300	87%	92 700
				A121110201	COMMUNICATION ET VALORISATION DE LA FRANCOPHONIE	85 000	57 653	68%	27 347	85 000	55 715	66%	29 285
				A121110301	Missions de coordination, d'appui et d'animation du réseau des représentations extérieures de l'Organisation	0	0	0%	0	0	0	0%	0
				A121110401	Divers et imprévus	52 876	52 824	100%	52	52 876	50 425	95%	2 451
Total général						847 876	754 738	89%	93 138	847 876	723 440	85%	124 436

Etat des engagements et des paiements au titre de l'année 2024

Bureau de l'Administratrice

Activités de l'Administratrice

Exercice	Activité	Libellé Activités	UA	LB	Intitulé	Autorisations d'engagement (AE)				Crédits de paiement (CP)			
						Budget modifié	Montant engagé	Taux AE	Solde AE	Budget modifié	Montant payé	Taux CP	Solde CP
2024	ACTV_A02	Activités de l'Administratrice	ADM	A121210101	ADM et BUR - Déplacements	128 000	100 052	78%	27 948	128 000	72 444	57%	55 556
				A121210201	Réunions de la Haute Direction (CCP, CODIR)	32 000	31 154	97%	847	32 000	31 154	97%	847
				A121210301	Divers et imprévus	90 000	86 878	97%	3 122	90 000	61 305	68%	28 695
Total général						250 000	218 084	87%	31 916	250 000	164 902	66%	85 098